

35. L.C. 1988, ch. 22.
36. L.R.C. 1985, ch. F-14.
37. *Ibid.*, par. 36(3).
38. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 91(6).
39. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 91(17).
40. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 95.
41. Dale Gibson, "Constitutional Jurisdiction Over Environmental Management in Canada", *University of Toronto Law Journal*, vol. 23, 1973, p. 55, à la p. 64.
42. *Ibid.*, p. 66.
43. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 91(2).
44. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 92A(2) and (3).
45. *Loi constitutionnelle de 1867*, par. 91(24).
46. *Loi constitutionnelle de 1867*, art. 132.
47. DORS 1985 84/467.
48. L.R.C. 1985, ch. E-10.
49. Suivant les estimations de la Direction générale de l'économie et de la statistique de Forêts Canada transmises au Sous-comité des forêts, 9 octobre 1990.
50. Michael P. Folkema et Robin Richardson, *Status of the Woodlot Sector in Eastern Canada*, FERIC, rapport interne, mars 1990, tableau 1, p. 2.
51. Témoignage de M. Victor Brunette, directeur de la Fédération des producteurs de bois du Québec, *Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité des forêts, fascicule n° 8*, p. 7.